

ARRETE MUNICIPAL
AUTORISANT LE
STATIONNEMENT RUE
PHILIPPE MELOT

Réf. : Service Vie Associative et Evénementiels/PA/PM/ME

Le Maire de la commune de SARLAT-LA CANEDA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté municipal en date du 20 juillet 2020 portant délégation de fonctions et délégation de signature à Monsieur Patrick ALDRIN dans les domaines recouvrant notamment : la sécurité, l'ordre et la tranquillité publique ;

VU l'organisation du Marché de Noël de Sarlat par l'Office du Tourisme Sarlat Périgord Noir et la Ville de Sarlat du 4 au 31 décembre 2024 sur la place de la Grande Rigaudie et place du 14 Juillet ;

CONSIDERANT la présence quotidienne de Madame Katia VEYRET, Directrice Adjointe de l'Office du Tourisme Sarlat Périgord Noir en charge de l'organisation du Marché de Noël il y a lieu d'autoriser le stationnement de son véhicule rue Philippe Melot,

ARRETE

Article 1^{er} : Du lundi 2 décembre au mardi 31 décembre 2024, aux horaires d'ouverture du marché de Noël, un véhicule immatriculé GY-327-YD appartenant à Katia VEYRET, sera autorisé à stationner rue Philippe Melot.

Article 2 : Toutes les mesures réglementaires de signalisation seront prises par l'organisateur.

Article 3 : Le présent arrêté à compter de son caractère exécutoire peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Chef de la Police Municipale, Monsieur le Commandant de Gendarmerie, et la bénéficiaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MAIRIE DE SARLAT

Hôtel de ville
Place de la Liberté
CS 80210
24206 SARLAT cedex

Tél. 05 53 31 53 31
Fax. 05 53 31 08 04
www.sarlat.fr

Imprimé sur du papier
écolabellisé

Fait à SARLAT LA CANEDA,
Le 25 novembre 2024

Pour le Maire et par délégation,
Patrick ALDRIN, Maire-Adjoint en
charge de la sécurité, la gestion du
domaine public et la prévention des
risques

